



### Séance publique du 27 juin 2023

Présents: HENX-GREISCHER Andrée, bourgmestre, BOONEN Serge, THOLL Jean-Joseph, échevins, BARTHELEMY Marc, MEYERS Corinne, MICHELS Mike, TOBES Romain, conseillers, DIMMER Martine, secrétaire.

Absents : Excusés :

BENDER Maxime, échevin, a donné une procuration à TOBES Romain de voter à sa place

BARTHELEMY Marc, conseiller, a donné une procuration à MEYERS Corinne de voter à sa place

#### Le Conseil communal,

Vu la demande introduite par Best G.O. de Niederanven pour le compte de M. Manuel Romera, tendant à obtenir l'autorisation pour le morcellement des parcelles nos 342/4583, 342/4638 et 342/4639, section B de Waldbillig en six lots ;

Vu le plan de morcellement joint à la demande ;

Vu l'article 29 de la loi du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et modifiant

1. la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,
2. la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,
3. la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles,
4. la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau ;

Vu l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 se rapportant à la publication des règlements ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, procède au vote à haute voix,

décide unanimement

de marquer son accord au projet de morcellement des parcelles nos 342/4583, 342/4638 et 342/4639, section B de Waldbillig en six lots, selon le plan joint à la demande.

La présente décision sera publiée conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 2016 et sera transmise à Madame le Ministre de l'Intérieur pour sa publication au Mémorial.

Ainsi décidé en séance date qu'en tête.

(suivent les signatures.)

Pour expédition conforme.

Waldbillig, le 5 juillet 2023

La bourgmestre,

La secrétaire,



Date de l'annonce  
publique de la séance

16.06.2023

Date de la convocation  
des conseillers

16.06.2023

Point de l'ordre dur

2023-06-03

Objet :

**Demande de morcellement  
de terrains sis à Waldbillig**

